Fiche de Mise en Œuvre
OSB 3 anti termites en contreventement

Novembre 2020

Le panneau OSB3 anti-termites est spécialement dédié au contreventement des murs de construction bois avec une résistance conférée aux termites il est certifié CTB B+

Qualité	Epaisseur	Format	Px /palette	Poids
OSB 3 Anti termite	13 mm	2800 x 1196	72 px	1.9 T

CARACTERISTIQUES DE L'OSB 3 ANTI TERMITES

Qualité produit :

Le panneau OSB3 anti-termites est conforme à la norme EN 300 (panneau à lamelles minces, longues et orientées), il est contrôlé selon le référentiel de la marque de qualité CTB OSB 3 du FCBA, il possède le marquage CE (RPC système 2+) et le Label PEFC.

Traitements conférés :

Dans le cadre de l'évolution réglementaire de la construction française (loi n°99-471 du 8 juin 1999) sur la prévention et la lutte contre les termites et autres insectes xylophages applicable à partir du 23 novembre 2006 , le panneau OSB3 anti-termites répond à ces prescriptions par un traitement, il est certifié CTB B+.

Les lamelles de bois sont traitées en continu et de façon homogène lors de la phase de production avant pressage et cuisson du mat. Ce procédé permet un traitement à cœur du panneau.

Emission de formaldéhyde :

Le panneau OSB3 anti-termites possède la classe de formaldéhyde « E1 » reconnue en Europe, sa teneur en formaldéhyde est cependant 10 fois inférieure à cette classe.

Cette performance est obtenue grâce à l'emploi de résines de nouvelle génération développées en partenariat avec SWISS KRONO.

REGLES DE DIMENSIONNEMENT

Les recommandations de dimensionnement, de mise en œuvre réservées à l'OSB 3 sont applicable à l'OSB 3 anti-termites.

Tableau des efforts de cisaillement des organes de fixation des panneaux en contreventement

Unité : daN		Pointes lisses				Pointes annelées	Agrafes	
Diamètres et longueurs en mm		2,1 x 45	2,5 x 55		3,1 x 75	2,1 x 45	40 mm	50 mm
Epaisseur OSB	8 – 9 – 10	22	24		36	28	30	32
en mm	12 – 13 - 15	-	-		-	27	-	-

Nota : Valeur de la force admissible au cisaillement des fixations de voile travaillant sur ossature en bois résineux.
Les valeurs indiquées sur fond de couleur, sont issues d'essais effectués au CTBA, les autres sont les valeurs de la norme NF P 21-102.

Charges admissibles par panneau simple ou double

La charge admissible d'un élément de mur est fonction de la largeur et de l'épaisseur des panneaux ainsi que du type de fixation utilisé.

Méthode de calcul simplifiée dans laquelle :

H = force admissible horizontale en tête en décanewtons.
b = largeur de l'élément de structure de mur en mètres.
d = distance entre assembleurs périphériques du voile en mètres.
Fp = force admissible d'un assembleur en décanewtons.

Elément 1,20 m $H = \frac{Fp \times b}{d}$

Pour $b \leq 1,20$ $H'' = H \times \left[\frac{b}{1,2}\right]^2$

Pour $b \geq 1,20$ $H'' = H \times \frac{b}{1,2}$

Charges admissibles en daN en tête de mur (en une seule pièce) épaisseur 8 à 15 mm.

Largeur de l'élément	Pointes lisses				Pointes annelées	**Agrafes**	
	2,1 x 45	**2,5 x 55**	**2,7 x 55**	**3,1 x 75**	**2,1 x 45**	**40 mm**	**50 mm**
600	44	48	48	72	56	60	64
1200	**176**	**192**	**192**	**288**	**224**	**240**	**256**
2400	352	384		576		480	512

Selon la norme NF P 21-102 pour une distance entre assembleurs périphériques du voile de 150 mm et une déformation horizontale conventionnelle maximale admissible en tête de 5 mm.

SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : frsu.info@swisskrono.com

Avertissement *: Dans tous les cas, il convient de consulter la réglementation en vigueur. Les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne concernent que les produits fabriqués par SWISS KRONO et reposent sur nos expériences et connaissances à jour. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société SWISS KRONO qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre de la réglementation.*